

La lettre

de votre Maire

Ville du Raincy - Novembre 2018 - n°19

ÉDITO



Chères Raincéennes,
chers Raincéens,
L'amélioration du bien vivre au Raincy se poursuit de semaine en semaine et vous pouvez le constater. Il reste des points sur lesquels il nous faut appuyer plus encore pour parfaire le sens des décisions. Ainsi l'aménagement du rond-point de Montfermeil et la mise en place d'une réglementation par zone bleue permettent de stationner plus facilement, d'accroître le potentiel des clients de nos commerces et rendent plus aisées les sorties et entrées des écoles. Le stationnement et la circulation sont donc des priorités. La Ville poursuit l'animation culturelle et les manifestations en direction de nombreux publics raincéens. Le mois de l'impressionnisme en est une belle illustration. La commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 a prouvé combien les Raincéens étaient attachés à rendre hommage à plus de 400 de nos compatriotes Raincéens morts pour la France dans ce conflit. La communion de tous était tangible au Monument aux Morts et à l'Hôtel de Ville.

SOMMAIRE

PERMIS DE LOUER,
PERMIS DE DIVISER

11 NOVEMBRE 2018 :
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
DE COMMÉMORATION

CIMETIÈRES DE LA VILLE

11^{ÈME} CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

LANCEMENT DU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES

VACANCES DE NOËL :
L'APPEL DE LA FORÊT

AGENDA



Rencontre avec l'équipe de tournage de Robin des Bois et son réalisateur, Otto Bathurst, à l'Eglise Notre-Dame

Ces événements ne nous font pas oublier l'indispensable besoin pour la Ville d'adapter sa gestion aux contraintes nouvelles posées par l'évolution des lois et règlements. Je remercie les élus et les services municipaux du travail délivré chaque jour pour que notre ville soit celle où chacun peut trouver le bonheur. Fidèlement à vous.

Jean Michel Genestier

Le Raincy, ville de cinéma

2016-Primaire avec Sara Forestier et Vincent Elbaz.

2017-Le Petit Spirou avec Pierre Richard et François Damiens

2018-Les Affamés avec Louane Emera

2018-Le Grand Bain avec Virginie Efira, Benoît Poelvoorde et Guillaume Canet.... déjà plus de 2,5 millions d'entrées

Robin des Bois : les Origines avec Taron Egerton, Jamie Foxx, Eve Hewson, Jamie Dornan et Paul Anderson. **Sortie le 28 novembre prochain.**

Séries : **Un Village Français,**

Le Bureau des Légendes...

Clip vidéo de **Marina Céleste**

À NOTER

PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

Quartier Centre

Lundi 26 novembre, à 20h

Agora - 1, allée Nicolas Carnot

Quartier Mairie

Judi 29 novembre, à 20h

Hôtel de Ville -121, av. de la Résistance

Quartier Gare

Lundi 3 décembre, à 20h

Agora - 1, allée Nicolas Carnot

Permis de louer, permis de diviser

L'objectif de la Ville du Raincy est de lutter contre l'habitation indigne et les marchands de sommeil. Le Conseil Municipal a adopté une délibération en juin dernier pour appliquer dans le cadre de la loi Alur, une série de moyens visant à contrôler la création de logements supplémentaires dans un immeuble ou un pavillon. Il s'agira à partir du 7 janvier 2019, de déposer un permis d'autorisation préalable pour la mise en location afin, qu'en particulier, un contrôle des logements soit assuré.

Il n'est pas acceptable qu'un logement ait une surface habitable de moins de 9 m² !

Il doit disposer d'un éclairage naturel suffisant et être équipé des éléments de confort prévus par la loi.

Un dossier complet sera encarté dans le prochain magazine « Le Raincy c'est Vous ! » de décembre.

Arrêtés municipaux

Un arrêté du Maire datant de mai 2018 précise qu'il est strictement interdit de stationner des engins de chantier sur la voie publique le Week-end. Ceci afin d'assurer la sécurité des passants et des véhicules à moteur notamment des 2 roues. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

RAPPEL : La Ville du Raincy souhaite préserver sa couverture végétale et en particulier arbustive. Un arrêté prévoit qu'un arbre de hautes tiges ne peut être abattu sans autorisation.



TRIBUNES LIBRES

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis quatre ans et demi le Raincy a changé, Le Raincy a été apaisé et nombre d'actions ont été menées sur tous les fronts pour que chaque Raincéen se sente bien dans sa vie et dans sa ville.

La sécurité, par une présence appréciée de notre police municipale, est l'un des points forts de notre politique, le centre de supervision urbain d'ailleurs a été rapatrié dans les locaux de la police municipale. Les enfants voient leur cadre de vie s'améliorer, en particulier au sein des écoles.

Les Aînés sont accompagnés dans les moments difficiles et se voient offrir une gamme de plus en plus large d'activités.

Les travaux d'investissement sont en cours pour rattraper le retard pendant les deux précédentes décennies.

La critique reste facile, mais les faits sont là pour que les Raincéens en profitent chaque jour.

Force est de constater que la Ville évolue positivement.

C'est cela l'essentiel pour les Raincéens.

Bernard Cacace, Véronique Dejjeux,
Chantal Rateau, Roger Bodin, Patricia Bizouerne, José César,
Cécile Muller-Thinnès, Elisabeth Rakovsky, Noëlle Sulpis, Arlette Constant-Acoca,
Gilbert Minelli, Pierre-Yves Menegoz, Sophie Mirabel-Larroque,
Annie Sonrier, Ghislain Guala, Kamel Aggoun,
Sabine Lauzanne, Christian Pillon, Steve Egounleti, Mariannick Pépin,
Salomé Sery, Didier Belot,
Claire Le Perchec, Jean-Marie Durand, Michel Barrière.

MIEUX VIVRE AU RAINCY VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE !

Après la rentrée, la vie communale a repris son cours normal avec une gestion qui nous paraît bien orientée concernant la sécurité, l'offre culturelle et notre jeunesse comme en témoigne la cérémonie de récompense des jeunes bacheliers ayant réuni 70 jeunes et leurs parents.

Le décès d'un raincéen suite à l'incendie de son appartement survenu le 17 octobre dernier doit nous rappeler l'importance de poursuivre la lutte contre les logements insalubres : cela doit rester une priorité absolue.

De même, notre groupe reste vigilant quant à la problématique du harcèlement dans les écoles qui doit être combattu de toutes nos forces.

Nos écoles sont excellentes et recherchées grâce, notamment, à l'investissement des directeurs, des enseignants et du personnel administratif et ceux-ci, comme les victimes, doivent pouvoir compter sur le soutien de la Mairie face à ces agissements inadmissibles.

Montasser CHARNI - Sonia BEAUFREMEZ
Mieux Vivre au RAINCY !
Soutenu par l'UDI

LE RAINCY À VENIR

De nombreux Raincéens font le constat que la circulation et le stationnement sont devenus de plus en plus critiques sur notre ville. Nous sommes consternés que la seule réponse qu'apporte la municipalité, est la verbalisation. Cela ne se réglera pas par magie, mais nous avons ouvert des pistes : le réaménagement du stationnement Blvd du Nord, stade sans parking, la suppression des passages protégés inutiles, l'ouverture au public le week-end du parking du collège, la remise en stationnement autorisé en face de l'ancien commissariat, la mise en arrêt minute du bus le dimanche place Gambetta, la zone bleue à développer, ...

Nous restons dans l'attente d'une réponse de Mr Le Maire

Stéphane LAPIDUS
Le Raincy A Venir

TRIBUNE LIBRE GROUPE L'UNION POUR LE RAINCY - LES REPUBLICAINS QUOI DE NEUF AU RAINCY ?

Le Maire nous avait déjà habitués à une politique d'urbanisme incohérente et inefficace :

- Immeubles 100% de logements sociaux, ce qui n'a pas empêché le Préfet de lui retirer le droit de préemption et de désignation
- Préemption de l'ancienne POSTE annulée en justice car non motivée par un projet réel d'action relatif à l'immeuble en cause

Mais là avec le programme 11-11bis, boulevard de l'Ouest: Projet Immobilier Villa Louise, c'est le summum !

Le Maire accorde un permis de construire pour ce projet en exigeant du promoteur le retrait de la façade de l'immeuble par rapport au trottoir, demande contraire au règlement du Plan Local d'Urbanisme (Pourtant, d'autres projets conformes aux PLU sont refusés par le Maire)

Le 10 septembre dernier, lors d'une commission d'urbanisme il présente ce projet avec des photos qui ne correspondent pas au projet définitif.

Ce permis est retiré par le maire lui-même quelques jours après cette commission.

Il semblerait que ce retrait fasse suite à un recours déposé par son propre adjoint!

Ce recours était-il motivé par le non-respect du PLU imposé au promoteur par le Maire ? Connivence ou incohérence ?

Le promoteur avait déjà signé des réservations, de sorte que la ville s'expose à un nouveau contentieux coûteux, tout comme elle s'expose à des contentieux en refusant des permis pourtant conformes au plan local d'urbanisme.

Lorsque le maire fait voter un Plan Local d'Urbanisme qui a nécessité plusieurs mois de travail et l'engagement de fonds pour des études réalisées par des urbanistes, il est incompréhensible que dans les faits il s'évertue à ne pas l'appliquer.

Et dire que ce même Maire a placé l'année 2018 sous le signe « du Devoir, du Droit et de la Bienveillance »

Nous invitons chaque raincéen à se déplacer en mairie pour vérifier la véracité de nos propos !

Groupe Les Républicains - L'Union pour le Raincy
Retrouvez nous sur

Internet : <http://unionpourleraincy.wordpress.com/>
<https://www.facebook.com/lesrepublicainsleraincy/>

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
lesrepublicainsleraincy@gmail.com
Pierre-Marie SALLE, Marjorie MORISE, Franck AMSELLEM

11 Novembre 2018 : Une journée particulière de commémoration

Le 11 novembre à 11 h, les cloches ont sonné pendant 11 minutes. Ce dimanche matin, c'est à 9 h que Le Maire, accompagné des élus, des anciens combattants, des pompiers, des porte-drapeaux et de la population invitée, a rendu hommage aux Raincéens morts pour la France devant le monument aux morts du cimetière, et au carré militaire de 14-18.

Pour la première fois, le Maire a prononcé à haute voix le nom des dix-sept soldats raincéens morts au champ d'honneur, avant que soit déposé un bleuet sur leur tombe.

Il a fait lecture du discours prononcé par Georges Clémenceau, Président du Conseil, le 11 novembre 1918.

Le soldat anglais Alfred John Miles, mort le 1^{er} juin 1918, reposant au cimetière du Raincy, a également été honoré par le Capitaine Jean-Marie Durand.

Une Messe souvenir, dans l'église Notre-Dame de la Consolation dédiée à la bataille de la Marne et aux morts de la Grande Guerre, a été célébrée suivie d'un dépôt de gerbe devant la crypte.

Puis, de la Mairie et de l'église, les Raincéens, les scouts et les personnalités ont défilé en cortèges, précédés d'un immense drapeau tricolore porté par 14 enfants du CME, jusqu'au Monument aux Morts.

Dans son discours, le Maire a rappelé la disparition de plus de 400 Raincéens, l'engagement dans les tranchées de poètes célèbres comme Guillaume Apollinaire et Charles Péguy et le sacrifice de millions de soldats, pour défendre leur pays, leurs libertés et leurs familles. Il a cité également Stefan Zweig, nationaliste germanique qui prit conscience tout au long de cette guerre des atrocités qu'elle engendre et qui en 1917, décida de militer pour la paix. Il restera pacifiste toute sa vie et préconisera l'unité de l'Europe.

“ Honorer leur mémoire
c'est célébrer un état de liberté,
d'égalité et de fraternité ”

Pour clôturer cet hommage du centenaire, l'orchestre d'harmonie du Conservatoire du Raincy a interprété « La Madelon, Sambre et Meuse, Le Père la Victoire et La Marseillaise » dans les salons de l'hôtel de Ville. Les Raincéens ont ensuite partagé le verre de l'Armistice.

EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE - 12, avenue de la Résistance

« Première Guerre mondiale 1914-1918 »

La grande guerre retracée en 12 panneaux au 1^{er} étage de la Médiathèque, aux heures d'ouverture au public, jusqu'au 22 décembre.



Cimetière de la Ville du Raincy

Cette année encore, une attention particulière sur l'entretien des cimetières a permis de faire avancer ces structures pour un meilleur accueil.

On notera en particulier plusieurs allées refaites, des sépultures historiques nettoyées et la mise en place, certains jours, d'un véhicule électrique pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer jusqu'au caveau familial.



Le 11^{ème} Conseil Municipal des Enfants



« Les Conseils municipaux ont pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la cité » précise la Charte de l'Association nationale des conseils municipaux d'enfants.

En participant à cette instance citoyenne, ils pourront s'initier à la vie communale, comprendre et participer à la vie d'une assemblée et découvrir les responsabilités de jeune élu.

Les élections pour ce 11^{ème} conseil municipal des Enfants auront lieu le vendredi 23 novembre.

A l'égal du Conseil Municipal, le CME du Raincy est composé de 33 membres. Sont éligibles, les enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 domiciliés sur la commune.

Un livret explicatif décrivant les modalités de ces élections sera distribué prochainement dans les écoles raincéennes.

Vacances de Noël : l'Appel de la Forêt

La forêt appelle tous les enfants pendant les vacances scolaires de fin d'année.

L'œuvre de Jack London « L'appel de la forêt » sera le fil rouge de ces deux semaines aux centres de loisirs, entraînant les enfants vers les terres sauvages et montagneuses du Yukon et la vie en Alaska.

Autour de l'histoire de Buck, devenu chien de traîneau, ils pourront construire leur cabane au Canada, glisser sur les lacs gelés, découvrir les aurores boréales et se réchauffer au coin du feu avec la magie des contes.

Les saveurs de chocolat, d'érable et de cannelle s'inviteront également afin de rendre inoubliable ce voyage au Canada !

Les jeunes sont également attendus au centre ados, pour découvrir et partager des activités surprenantes, citoyennes et... gourmandes !

Centre de loisirs maternel : 80 places

Centre de loisirs élémentaire : 80 places

Du 24 décembre au 4 janvier

Programme d'activités disponible fin novembre. Réservations et inscriptions du 26 novembre au 14 décembre.

Centre adolescents : 30 places – Ouverture sur la deuxième semaine de congés uniquement du 2 au 4 janvier.

Nouveauté : Lancement du Premier Conseil Municipal des Jeunes

Pour la première fois au Raincy, les jeunes de 14 à 17 ans vont pouvoir s'exprimer à travers leur propre conseil municipal. Les élections auront lieu le 20 décembre de 16h30 à 20h, les jeunes Raincéens seront invités à voter en Mairie. Dès la fin du mois, une campagne d'information sera lancée, et chacun pourra faire campagne et proposer ses idées et sa candidature.

AGENDA

Le Mois de l'Impressionnisme

Tout au long du mois de novembre, profitez d'un programme riche et éclectique. Consultez-le sur www.leraincy.fr

Ciné-débat « Don d'organe, don de vie »

autour du film « Réparer les vivants » de Katell Quillévéré
Jeudi 22 novembre, à 20h

Agora - 1, allée Nicolas Carnot

Par le Docteur Guillaume Van Der Meersch, coordinateur des prélèvements d'organes et de tissus à l'Hôpital Avicenne de Bobigny

Salon d'Automne

Organisé par « Espoir pour le cancer »

Samedi 24 novembre, de 14h à 18h

et le dimanche 25 novembre, de 10h à 18h

Espace Raymond Mège - 72, allée du Jardin Anglais

Artisanat, bien-être, saveurs... à découvrir !

Journée de l'Arbre

Dimanche 25 novembre, de 10h à 16h

Jardins Le Nôtre (Parc de la Médiathèque) - 12 av. de la Résistance

Des plants d'arbres seront distribués aux Raincéens qui s'engageront à les planter. Plus d'informations sur www.leraincy.fr

Marché de Noël sur le thème du Québec

du Vendredi 7 au dimanche 9 décembre

Parvis de l'Hôtel de Ville

Artisans et commerçants locaux, petit train, chorales, arrivée du Père Noël, animations, restauration sur place.

Téléthon au Raincy - Grand Loto

Samedi 8 décembre, à 19h

Espace Raymond Mège - 72, allée du Jardin Anglais

Ouverture des portes à 19h - début du jeu vers 20h15

Réservation conseillée au 06 03 90 79 66

Prochaine sortie

Jeudi 13 décembre 2018

« Osez le Cirque »...

Le nouveau spectacle d'Arlette GRUSS, à ne pas manquer ! Chapiteau / Pelouse de Reuilly
Départ du Raincy à 13h. Inscriptions au CCAS.

SPÉCIAL AÎNÉS

Les fêtes au Raincy

Pour les fêtes de fin d'année, un colis gourmand ou un repas festif, organisé le 17 janvier, sera offert aux aînés de plus de 65 ans.

Réservation du colis jusqu'au 28 novembre et du repas jusqu'au 21 décembre, au CCAS.

La lettre
de votre Maire

Directeur de la Publication : Jean-Michel GENESTIER - Rédactrice en chef : Véronique DEJIEUX

Crédit photos : Régis GRMAN et Service Communication - Maquette : Carole LEROUX

Tirage : 9000 exemplaires Dépôt légal à parution

Site Internet : www.leraincy.fr Rejoignez-nous sur [f](https://www.facebook.com/villeduraincy) @villeduraincy et [t](https://twitter.com/le_raincy) @le_raincy



PEFC 10-31-2900 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org